

## ► La charte

### Philosophie

*Le film est au cœur même de l'identité audiovisuelle*

Les contenus audiovisuels font parties intégrantes d'une société et de sa culture. Le film contribue de façon décisive à l'identité audiovisuelle de la Suisse. Dans toutes les régions linguistiques, il représente une composante inaliénable du paysage culturel.

*Sans distribution, pas de film*

Dans la chaîne de création de valeurs ajoutées du film, la distribution est un vecteur essentiel de transmission de la culture. La distribution de films met les contenus audiovisuels sur les plates-formes où les consommateurs de culture peuvent y accéder: salles de cinéma, plates-formes VoD et Internet légales, DVDs, télévision et autres formats. Par ailleurs, la distribution de films occupe le rôle central dans le financement, la mise sur le marché et la gestion des risques de la branche.

filmdistribution suisse reconnaît et soutient les autres acteurs de la chaîne cinématographique: comédiens, metteurs en scène, producteurs, exploitants de salle, administrateurs de plates-formes etc.

### Identité

*L'organisation de l'ensemble de la distribution de films*

filmdistribution suisse est l'association professionnelle des entreprises de distribution de films en Suisse. Sa vocation première est de représenter leurs intérêts et de servir ses membres.

Les entreprises de distribution de films actives en Suisse sont très différentes: elles évoluent dans divers segments et canaux, cultivent des spécialités variées, présentent des structures multiples au niveau de la propriété et des parts de marché. Commercialement, les entreprises de distribution agissent dans un esprit de concurrence libre et loyale dans l'intérêt du public.

filmdistribution suisse défend la diversité de ses membres et cherche à la renforcer.

En matière de représentation des intérêts, les entreprises de distribution de films se montrent solidaires.

## Utilité et mission

*filmdistribution suisse représente les intérêts politiques de ses membres, notamment au niveau fédéral et, si nécessaire, international. La priorité est mise sur:*

- › la garantie et le renforcement de la diversité dans tous les canaux d'exploitation audiovisuelle
- › la reconnaissance du rôle central de la distribution et des marchés audiovisuels pour l'économie et la culture en Suisse
- › l'engagement pour une aide, ciblée et dépendante du succès, de la Confédération, des cantons et des communes, au service de la distribution de films et de la culture audiovisuelle en général
- › la promotion d'une exploitation optimale des films et des programmes audiovisuels et multimédias sur tous les canaux
- › la culture du dialogue et des relations publiques avec les parties prenantes dans l'administration, l'économie, les organisations non gouvernementales, les associations et les médias, en particulier face à l'administration fédérale (Office fédéral de la culture, Institut fédéral de la propriété intellectuelle et Office fédéral de la statistique)
- › l'influence exercée sur les processus législatifs déterminants
- › la représentation des intérêts, en particulier ceux de la culture et de l'économie cinématographiques, dans les organisations faïtières et commissions nationales, ainsi que dans les organisations internationales

*filmdistribution suisse offre à ses membres diverses prestations, en particulier:*

- › l'organisation d'évènements nationaux où d'importantes nouveautés sont présentées aux clients
- › la collecte de données, la publication de la liste des sorties et d'autres statistiques
- › le travail de communication externe
- › le contrôle de la qualité pour les canaux de distribution audiovisuels
- › la représentation dans d'autres organismes et comités (en particulier Cinésuisse, ProCinema, Commission fédérale du cinéma, SAFE et FIAD)

## Organisation

Les membres de filmdistribution suisse élisent le comité et, en son sein, la présidente/le président ou deux coprésidents. Le comité dirige les affaires au niveau stratégique.

Le secrétariat exécute les affaires en étroite coordination avec et sur mandat des présidents et du comité. Pour certaines tâches spécifiques, le comité peut constituer des groupes de travail ou confier des projets à des tiers.

## Mode de travail

Qualité et professionnalisme sont une priorité, tant au niveau de la représentation des intérêts que des prestations fournies. Une communication ouverte et transparente est la condition d'un engagement actif des membres dans l'association.

## Ressources

filmdistribution suisse finance ses activités exclusivement par les cotisations de ses membres, garantissant ainsi son indépendance et un engagement ciblé des fonds.

*Dernière révision : 16 avril 2012*